

ASSEMBLÉE ANNUELLE DES PARENTS

Mardi 8 septembre 2026 à 18 h
à la salle Serge-Poirier (auditorium)

Stationnement dans le débarcadère des autobus et prendre l'entrée principale (entrée des élèves)

ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de l'assemblée et mot de bienvenue;
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
3. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée;
4. Désignation d'une ou d'un secrétaire d'assemblée;
5. [Adoption du procès-verbal du 2 septembre 2025;](#)
6. Information sur le rôle du conseil d'établissement, sa composition et son fonctionnement;
7. [Présentation du rapport annuel du conseil d'établissement 2025-2026;](#)
8. Information sur le rôle du comité de parents, sa composition et son fonctionnement;
9. Information sur le pouvoir de l'assemblée générale des parents;
10. Élections :
 - 10.1. Adoption des règles d'élection;
 - 10.2. Nomination du président d'élection;
 - 10.3. Nomination de deux scrutateurs d'élection;
 - 10.4. Élection des parents au conseil d'établissement;
 - 10.5. Élection d'un parent du conseil d'établissement et de son substitut au comité de parents du CSSHC;
11. Décision de former ou non un organisme de participation des parents (OPP);
Si formation d'un OPP :
 - 11.1. Détermination du nom de l'OPP;
 - 11.2. Détermination de la composition de l'OPP;
 - 11.3. Détermination des règles de fonctionnement de l'OPP;
 - 11.4. Élection des membres de l'OPP;
12. Présentation des membres de la direction;
13. Questions générales des participants;
14. Fin de l'assemblée.